

AIDES

En cette fin d'année universitaire qui peut parfois être un moment plus difficile pour certain·es étudiant·es, nous nous permettrons de vous suggérer de transmettre à vos étudiant·es les aides principales à l'Université de Lille, par mail ou par Moodle par exemple :

Pour connaître les principales [aides financières, sanitaires, psychologiques et sociales](#) mises en place pour les étudiant·es de l'Université de Lille, rendez-vous sur l'intranet étudiant, rubrique « Aides et Accompagnement » ou [par ce lien hypertexte](#)

Il est également possible de **rencontrer la maison de la médiation, lieu d'accueil, d'écoute et de renseignements (notamment juridiques)** pour toute question juridique, conseil, propre à l'Université ou non.

Pour prendre rendez-vous avec la maison de la médiation ou pour connaître les adresses et les horaires des permanences sur les campus, rendez-vous sur l'intranet étudiant, rubrique « Vie pratique », puis « Médiation » ou par ce lien hypertexte.

L'université de Lille recense également [les dispositifs pour lutter contre les VSS](#) (Violences Sexistes et Sexuelles) à l'Université de Lille, dans la région et nationalement sur une page dédiée consultable à cette adresse : <https://www.univ-lille.fr/aides-violences/>

Enfin, nous profitons de ce mail pour rappeler que [le SUMPPS \(centres de santé\) est réparti sur 4 sites](#) (Cité Scientifique, Moulins, Santé, Roubaix). Les centres de santé sont ouverts à tou·te·s les étudiant·es inscrit·es à l'Université de Lille et peuvent donner **des consultations de médecine générale**, mais aussi des consultations **gynécologiques, psychologiques, diététiques et/ou sociales**. Pour connaître les adresses, les horaires ou prendre rendez-vous, [consulter ce lien hypertexte](#).

Mission Égalité-Diversité